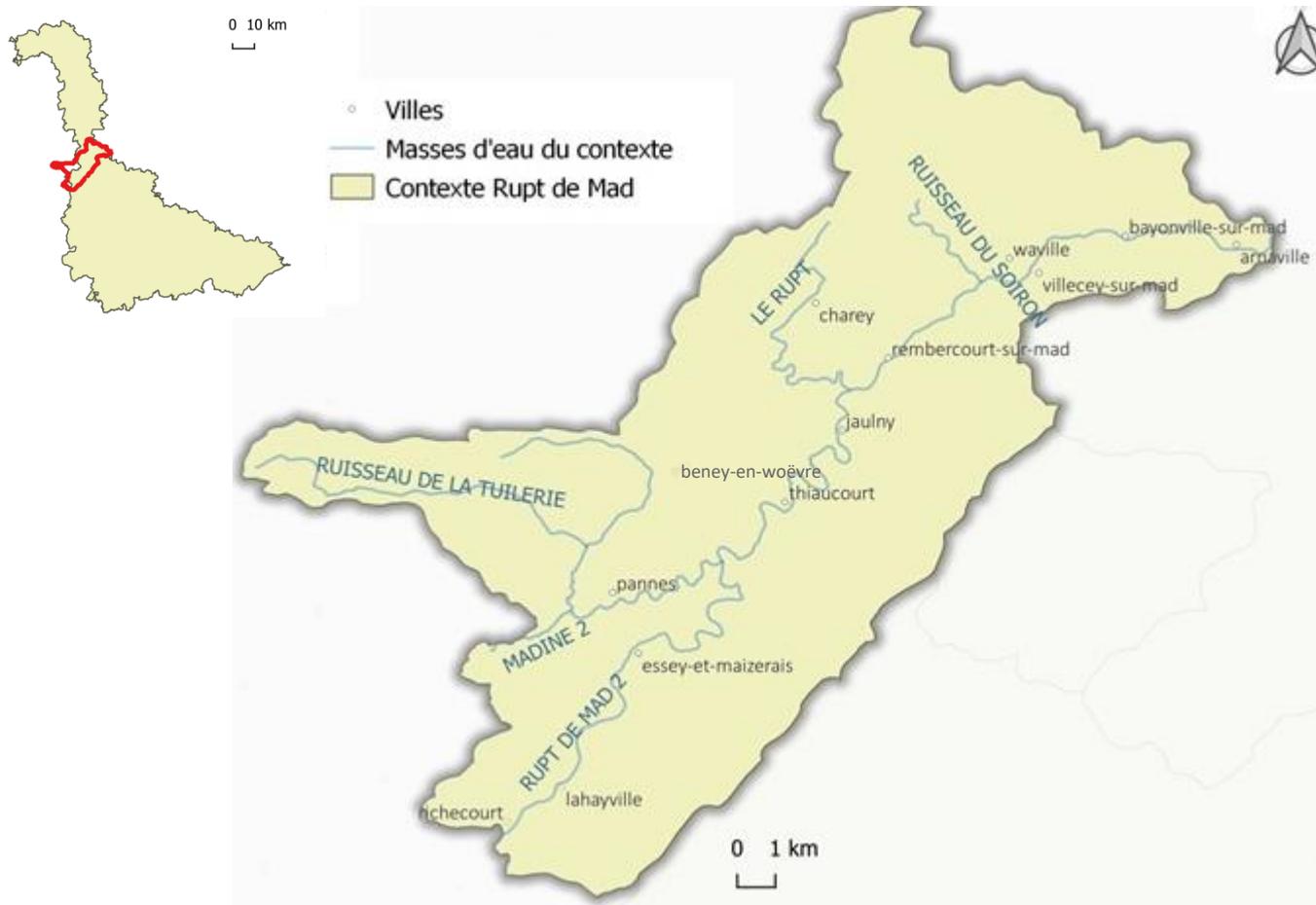


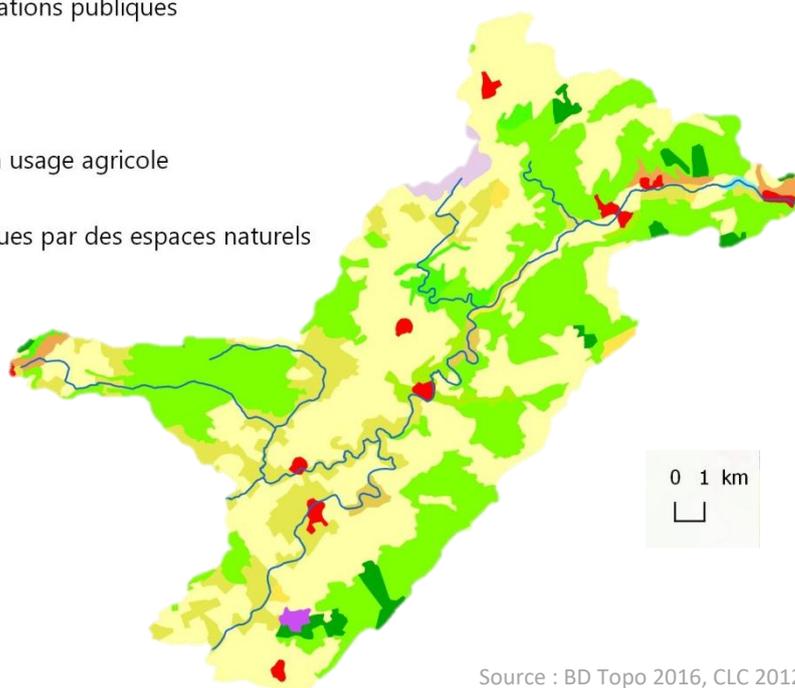


I – Localisation du contexte



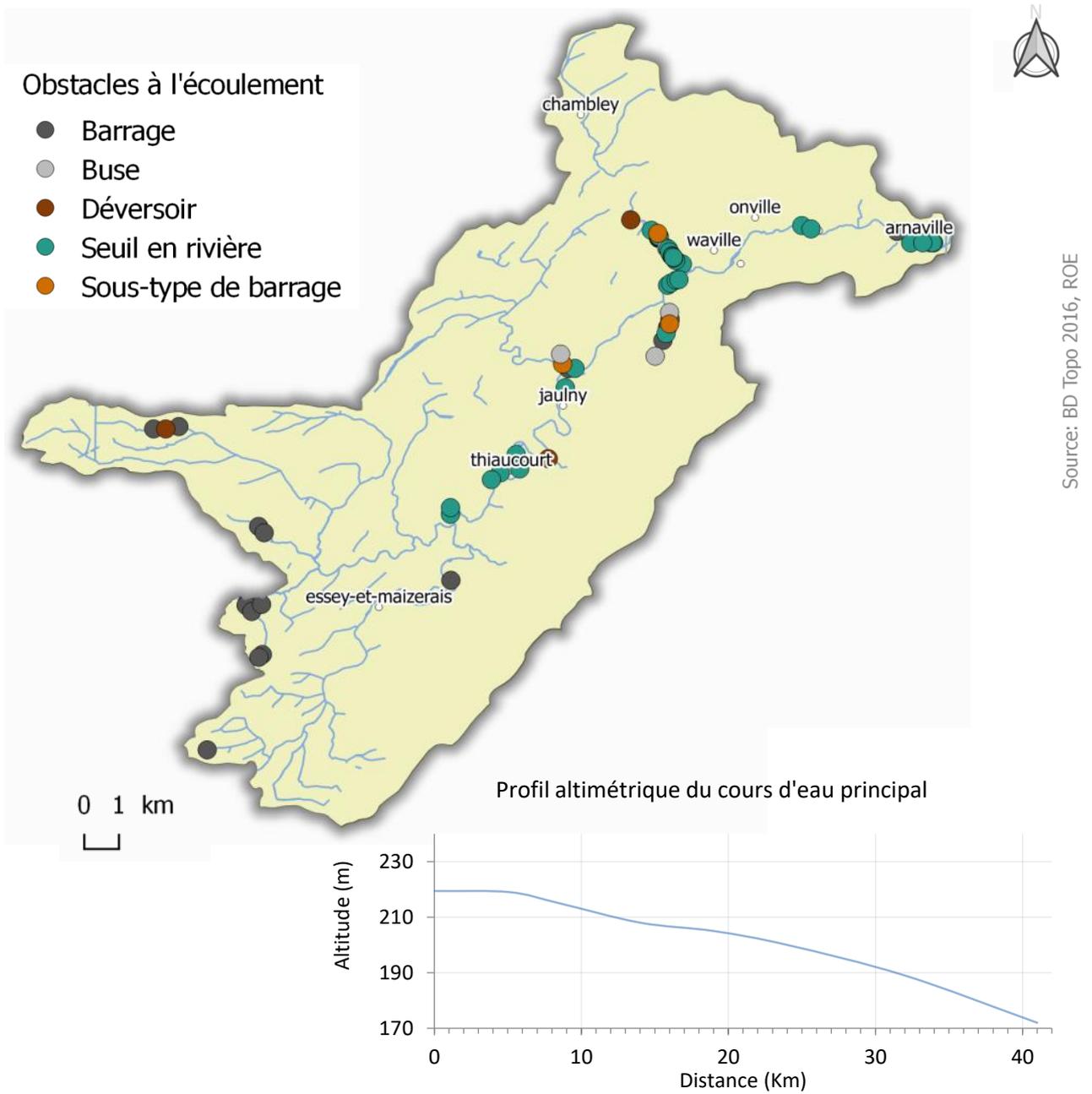
Corine Land Cover 2012

- Tissu urbain discontinu
- Zones industrielles ou commerciales et installations publiques
- Aéroports
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Vergers et petits fruits
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Cours et voies d'eau
- Plans d'eau



Source : BD Topo 2016, CLC 2012

II – Description générale



III – Données générales

Le contexte Rupt de Mad situé en rive gauche de la Moselle a été particulièrement touché par les aménagements anthropiques. Les cours d'eau du contexte ont subi de nombreux travaux de rectification ayant durablement altéré la fonctionnalité du milieu. Malgré ces modifications, la ripisylve a conservé un bon état offrant des habitats pour la faune piscicole.

Les plans d'eau et obstacles ont également fortement modifié le réseau hydrographique avec notamment le lac de Madine en amont du contexte et la retenue d'Arnaville en aval. Ces retenues favorisent les pertes d'eau de plus en plus accrues ces dernières années en augmentant le réchauffement de l'eau et l'accumulation de sédiments en amont accentuant les phénomènes d'évaporation.

Les diverses modifications retrouvées au sein de ce contexte conduisent ainsi à un état chimique de l'eau mauvais pour la masse d'eau Rupt de Mad 2. De par la forte activité agricole du bassin, les problématiques liées aux drainages des parcelles, aux déversements et pollutions d'origine agricole sont bien présentes.

La problématique des nitrates et des produits phytosanitaires est une priorité sur le bassin. En effet, tout le secteur est classé en zone vulnérable, c'est pourquoi l'opération Agri-Mieux visant à gérer au mieux les pratiques agricoles a été lancée en 1995 et doit se poursuivre.

Limites contexte	Amont	Confluence avec le ruisseau de Ranaux à Richecourt				
	Aval	Confluence avec la Moselle à Arnaville				
	Affluents	<ul style="list-style-type: none"> • La Madine • Le Rupt • Ruisseau de Grand Fontaine • Ruisseau de la Tuilerie • Ruisseau de l'étang • Ruisseau de Naugipont • Ruisseau du Soiron • Ruisseau du fond de l'Aulnois 				
	Plans d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Réserve d'eau de la ville de Metz, 23 ha) • Etang de Pannes (18 ha) • Etang de Bailly (4 ha) • Etang de Bruny (1,7 ha) • Etang de Nonsard (15) 				
Principaux affluents	<ul style="list-style-type: none"> • Ruisseau la Madine (rive gauche, 18,8 km) • Ruisseau du Soiron (rive gauche, 3,6 km) • Ruisseau de Grand Fontaine (rive droite, 2,1 km) • Le Rupt (rive gauche, 9,4 km) 					
Longueur en eau du contexte	Cours principal	41,4 km				
	Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (Km)	1	2	3	4	Non classés
		55,8	39,9	32,8	23,5	52,2
Linéaire total	192 km					
Surface en eau du contexte	92 ha					
Surface du bassin versant	384,8 km ²					
Débit (cours principal)	Etiage	Le Rupt de Mad à Onville: 0,597m ³ /s				
	Module	Le Rupt de Mad à Onville: 3,25 m ³ /s				

Pente moyenne	Altitude amont	219 m	1,2 ‰
	Altitude aval	172 m	
	Taux d'étagement du Rupt de Mad	44 %	
Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)	23 ouvrages (Barrages, seuils, moulins, digue) dont 5 présentant une hauteur de chute de 0,5 m à 3 m (ROE, SDVP)		
Taux de rectitude du tracé du cours d'eau	<p>Taux de rectitude du tracé du cours d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> 0 - 20 % 20 - 40 % 40 - 60 % 60 - 80 % 80 - 100 % <p>Terres arables, cultures, surfaces à usage agricole</p> <p>0 1 km</p> <p>Source : SYRAH 2012, CLC 2012</p>		
Géologie	Alluvions fluviales récentes à actuelles, Alluvions anciennes des basses terrasses, Alternance de bancs de marnes et de calcaires,		
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte	<p>54 : Arnville, Bayonville-sur-Mad, Bouillonville, Chambley-Bussières, Charey, Dommartin-la-Chaussée, Essey-et-Maizerais, Euvezin, Jaulny, Onville, Pannes, Prény, Rembercourt-sur-Mad, Saint-Baussant, Saint-Julien-lès-Gorze, Seicheprey, Thiaucourt-Regniéville, Villecey-sur-Mad, Waville, Xammes</p> <p>55 : Beney-en-Woëvre, Lahayville, Nonsard-Lamarche, Richecourt, Vigneulles-lès-Hattonchâtel</p>		
Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Essey-et-Maizerais (185 EH, type de traitement: Bassin d'Infiltration, conforme), • Euvezin (35 EH, type de traitement: Bassin d'Infiltration, conforme), • Saint-Baussant (50 EH, type de traitement: Bassin d'Infiltration, conforme) • Seicheprey (257 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme) • Arnville (355 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme), • Bayonville-sur-Mad (996 EH, type de traitement: Bassin d'Infiltration, conforme), • Jaulny (320 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme) • Rembercourt-sur-Mad (47 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme) • Thiaucourt (577 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme) • Pannes (117 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme) • Madine Nonsard (2315 EH, type de traitement: Lagunage Naturel, <u>non conforme en équipement</u>) • Madine les épinottes (433 EH, type de traitement: Lagunage Naturel, <u>non conforme en équipement</u>) • Beney-en-Woëvre (46 EH, type de traitement: Lit Bactérien, conforme) • Chambley (240 EH, type de traitement: Boues Activées, conforme) 		
Industrie	Société Française Donges-Metz-Saint Baussant-Parc A, SNOI- Parc de Vilcey sur Trey (pétrole et gaz), CETV (déchets et traitements), CARBONE LORRAINE EQUIPEMENTS GENIE CHIMIQUE, LES FROMAGERIES RICHES MONTS (Agro-alimentaire)		
Statut foncier	Non domanial		

	Site inscrit/classé	<p>ENS:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Rupt-de-Mad - 2016 • Etangs de Pannes et le Bailly - 2016 • Fond de l'Aulnois – 2013 • Pelouse de la Côte d'Opson - 2016 • Pelouses de la Croix Joyeuse et d'En Garet - 2016 • Pelouses du Rudemont et de la Côte Varenne à Arnaville – 2016 • Pelouses du Rupt-de-Mad amont et du ruisseau de Madine – 2013 • Pelouses du Rupt-de-Mad entre Thiaucourt et Rembercourt – 2016 • Ruisseau de Madine – 2016 • Vallon de Grandfontaine - 2013 • Vallon du Rupt - 2013 <p>Natura 2000 ZSC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad 	
	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. Ou rég, ...)	<p>ZNIEFF 1:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ancienne carrière à Rembercourt-sur-Mad • Etangs de Pannes et le Bailly • Gîte à chiroptères à Villecey-sur-Mad • Le Rupt-de-Mad de Lahayville à Arnaville • Pelouses de la Côte Bourot à Euvezin • Pelouses de la Croix Joyeuse et d'en Garet à Waville • Pelouses du Rudemont et de la cote Varenne à Arnaville • Pelouses et Buxaie du Rupt de Mad à Jaulny et Thiaucourt-Regniéville • Ruisseau de Madine de Bouillonville à Nonsard-Lamarche • Ruisseau du Soiron et pelouses de la côte d'Opson à Saint-Julien-lès-Gorze • Vallon forestier du fond de l'Aulnois à Arnaville • Vallon forestier du Rupt à Jaulny • Vallons boisés de Grand Fontaine à Villecey-sur-Mad <p>ZNIEFF 2:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coteaux calcaires du rupt de Mad au pays messin • Zones humides et forets de la Woëvre <p>Parc naturel régional</p> <ul style="list-style-type: none"> • PNR de Lorraine <p>Zones vulnérables aux pollutions par les nitrates d'origine agricole sur le bassin Rhin-Meuse (bassin DCE Le Rhin)</p>	
	L.214-17 Liste 1	/	
	L.214-17 Liste 2	/	
	Décret Frayères	<p>Liste1 poissons</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Rupt de Mad de la limite départementale 54/55 à la confluence avec la Moselle • Le ruisseau de Grand Fontaine • Le Rupt de Charey à la confluence avec le Rupt de Mad • Le Ruisseau du Soiron <p>Liste 2 poissons</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ruisseau de l'étang de Pannes • Ruisseau de Madine • Le Rupt de Mad de la confluence avec le Rupt à la confluence avec le Moselle 	
S.A.G.E.	Rupt de Mad, Esch, Trey (structure porteuse : PNR de Lorraine)		
Structures locales de gestion	Communauté de communes Mad et Moselle, communauté de communes Côtes de Meuse Woëvre		
Enjeux PLAGEPOMI	/		

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Écologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique 2019	Etat chimique 2019
CR344	RUPT DE MAD 2	P10, Petit cours d'eau des côtes calcaires Est	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Mauvais	Mauvais
CR345	RUPT DE MAD 3	M10, Moyen cours d'eau des côtes calcaires Est	Bon état 2015	Bon état écologique 2015	Bon état chimique 2015	Bon	Mauvais
CR347	MADINE 2	P10, Petit cours d'eau des côtes calcaires Est	Bon état 2021	Bon état écologique 2021	Bon état chimique 2015	Bon	ND
CR348	RUISSEAU DE LA TUILERIE	TP10, Très petit cours d'eau des côtes calcaires Est	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2015	Moyen	Bon
CR349	RUPT (LE)	TP10, Très petit cours d'eau des côtes calcaires Est	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Moyen	ND
CR350	RUISSEAU DU SOIRON	TP10, Très petit cours d'eau des côtes calcaires Est	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Bon	Bon

V – Peuplement

Domaine	Intermédiaire
Espèce repère	Cyprinidés rhéophiles: BAF, CHE, GOU, HOT, SPI, VAN, VAI
Espèces cibles (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	ABH, BRO, CHA, LPP, VAN, LOR
Etat fonctionnel	Très perturbé
Zonation piscicole	Zone à ombre
Biocénotypes	B6
Peuplement actuel*	<p>Espèces centrales : GAR / GOU / VAI</p> <p>Espèces intermédiaires: CHE / PER / LOF / LOR / ABH / VAN / CHA / BRO / ROT / TAN</p> <p>Espèces marginales : BRB / LPP</p> <p>Espèces astacicoles: OCL, PFL</p>
Peuplement potentiel*	<p>Espèces centrales : GOU / CHE / VAN / HOT / BAF / SPI</p> <p>Espèces intermédiaires : LPP / LOF / OBR / ANG / BOU / BRO / PER / GAR / TAN / ABL / CAS / CHA / TRF / VAI / EPI / EPT</p> <p>Espèces marginales : CCO / SAN / BRB / BRE</p>
Poissons migrateurs	/
Espèces exotiques envahissantes / Susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques	OCL, PFL

*(BRO : espèces centrales, BRO, Espèces intermédiaires, BRO : espèces marginales, BRO : espèces communes entre le peuplement actuel et le peuplement théorique)

Inventaires piscicoles

Cours d'eau	Localisation /Année	Métrique ou indice de qualité	Espèces recensées / Observations	Source de données
Le Rupt de Mad	Essey-et-Maizerais /2017	 IPR 30,9 Densité 194 ind/100m ² Biomasse 3 866 g/100m ²	GAR / GOU / VAI / CHE / PER / LOF / LOR / ABH / VAN / CHA / BRO / ROT / TAN / OCL / BRB	Dubost Environnement
Le ruisseau de la Tuilerie	Nonsard-Lamarche / 2010	 IPR 38,5	LOF / BRO	ONEMA
Le ruisseau du Soiron	Saint-Julien-lès-Gorze/ 2009	 IPR 8,87	CHA	

Autres inventaires

Cours d'eau	Localisation/ Année	Autres indices		Source de données
Le Rupt de Mad	Essey-et-Maizerais / 2017	 IBGN 13  IBD 15,5  IBMR 8,4	 Etat chimique mauvais, Paramètres déclassants: Mercure	SIERM
	Onville / 2017	 IBGN 18  IBD 14,8		
La Madine	Pannes / 2017	 IBGN 19	 Etat chimique mauvais, Paramètres déclassants: Somme de Benzo(g,h,i)pérylène et Indéno(1,2,3-cd)pyrène	
Le ruisseau du Soiron	Waville / 2017	 IBD 17		
Le Rupt	Charey / 2017	 IBD 14,5		
Le ruisseau de la Tuilerie	Nonsard-Lamarche / 2017	 IBD 12,9		

IPR, IBGN, IBD, IBMR	
	Très bon
	Bon
	Moyen
	Médiocre
	Mauvais

VI – Gestion et halieutisme

Classement piscicole	Le ruisseau de Grand Fontaine et le Soiron sont classés en 1 ^{ère} catégorie piscicole le reste du contexte est classé en 2 ^{ème} catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 54, OFB, FDAAPPMA 54, AAPPMA		
Gestionnaires	AAPPMA	La Gaule Thiaucourtoise	225 membres
Parcours de pêche	/		
Réserves de pêche	<ul style="list-style-type: none"> Thiaucourt-Regniéville (passe à poissons) 		
Type de gestion préconisé dans le 1^{er} PDPG	Patrimoniale différée		
Déversements éventuels	TAC / TRF		

VII – Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ÉTAT FONCTIONNEL		EVALUATION
Importance de l'impact	Nature	Perturbation & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis- de l'espèce repère*
Facteurs principaux	Activités agricoles (cultures)	Présence de cultures en lit majeur, Drainage agricole, Lessivage de surfaces agricoles Partie amont du contexte	<ul style="list-style-type: none"> • Apport de fertilisant, de matière organique, eutrophisation • Risque de pollution par produit phytosanitaire (impact écotoxicologique, perturbation de la phase de croissance) • Suppression de zones humides et annexes, colmatage des habitats et des frayères • Modification du régime hydrologique (accentuation de l'étiage et des crues) 	X
	Activités agricoles (élevage)	Piétinement animal Rupt de Mad à Euvezin, Bouillonville, Thiaucourt	<ul style="list-style-type: none"> • Destruction, Instabilité et érosion de berges • Colmatage du substrat • Dégradation des zones de reproduction, Diminution de la capacité d'accueil • MES et matière organique • Déficit en oxygène, risque d'eutrophisation et d'asphyxie • Réduction de la végétation, suppression de l'ombrage: Réchauffement de l'eau 	X
		Apport de fertilisants agricole Rupt de Mad, le Rupt, Ruisseau de la Tuilerie	<ul style="list-style-type: none"> • Pollution, dégradation du milieu chimique (MES et matière organique) • Colmatage du substrat • Mortalité 	X
	Altérations hydromorphologiques d'origine anthropique	Curage, recalibrage, artificialisation, urbanisation Rupt de Mad de Richécourt à Thiaucourt ruisseau de la Madine,	<ul style="list-style-type: none"> • Chenalisation et diminution de la sinuosité du cours d'eau • Uniformisation de l'habitat et des faciès d'écoulement • Modification du régime hydraulique • Incision • Colmatage, ensablement • Réduction des surfaces de frayère et déconnexion des zones humides annexes • Diminution de la diversité végétale et faunistique et de la capacité d'accueil 	X
	Présence d'ouvrages impactant sur le cours d'eau	Plans d'eau Ruisseau de la Madine, ruisseau de l'étang de Pannes, ruisseau du Soiron	<ul style="list-style-type: none"> • Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffements, désoxygénation, pH • Colmatage du substrat • Obstacle continuité écologique • Introduction d'espèces indésirables 	(X)

		Seuils, moulins, obstacles hydrauliques (barrage, seuil, digue, pont, grille...) Le Rupt de Mad à Essey-et-Maizerais, Waville, Arnville	<ul style="list-style-type: none"> Rupture de la continuité écologique (biologique et sédimentaire), Cloisonnement des populations Amont : dépôt de sédiments fins, perte de diversité d'habitats et de frayères accessibles, augmentation de la température de l'eau et diminution de l'oxygène dissous Aval : incision du lit, accélération des écoulements Accentuation des étiages suivant la période Altération de la qualité de l'eau : MES, désoxygénation, pH, Colmatage du substrat 	X
	Prélèvements	Prélèvements d'eaux impactant les écoulements (eau potable) Plan d'eau d'Arnville	<ul style="list-style-type: none"> Diminution de la lame d'eau Accentuation des étiages, assecs Déconnexion de la nappe alluviale Perte de diversité d'habitats piscicoles, déconnexion des habitats en berges Augmentation de la température de l'eau Diminution de la concentration en oxygène dissous 	X
Facteurs annexes	Géologie + Etiages sévères	Pertes karstiques (Substrat calcaire) / Assecs périodiques plus réguliers Rupt de Mad à Euvezin, Affluents en tête de bassin	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des surfaces de frayère Diminution de la capacité d'accueil Mortalité piscicole 	X
	Assainissement	Assainissement non Collectif, non-conformité des dispositifs Rupt de Mad, Le Rupt, le ruisseau de la Tuilerie, le ruisseau de Naugipont, la Madine, le ruisseau de Burneaux	<ul style="list-style-type: none"> Apport de MES Altération de la qualité chimique de l'eau Colmatage Risque de mortalité Risque d'eutrophisation du milieu 	X
	Présence d'espèces exotiques envahissantes et/ ou susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques	Espèces astacicoles Amont du contexte	<ul style="list-style-type: none"> Erosion des berges Diminution de la qualité et de la diversité d'habitats Compétition interspécifique, prédation, risque de propagation de maladies, risque de mortalité des espèces autochtones 	
Rappel bilan fonctionnalité du contexte**				TP

**C = conforme ; P = peu perturbé ; TP = très perturbé ; D = dégradé

* X Impact fort, (X) Impact modéré, VIDE Pas ou peu d'impact

VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère et les espèces cibles	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	Réduction des impacts liés à l'occupation agricole des sols en lit majeur	<p>Réduire les impacts liés au drainage et au lessivage de surfaces agricoles avec la mise en place d'aménagements visant à limiter les intrants agricoles (nutriments et pesticides) et/ou les apports sédimentaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place de haies bocagères Créer des zones tampon humides artificielles /aménagement de sortie de drains agricoles Préconiser la mise en place de pratiques moins pénalisantes 	Tout le contexte	CR344 / CR345 / CR347 / CR348 / CR349 / CR350	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la capacité d'accueil, diminution des risques de mortalité 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la qualité chimique et physico-chimique des eaux. Réduction du colmatage et du phénomène d'eutrophisation 	T2 - O1 T2 - O2 T2 - O4 T5A - O5	AGR 0202 AGR 0303
2	Restaurer les habitats	<p>Restaurer l'hydromorphologie en privilégiant les secteurs les plus problématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Diversification des écoulements (Epis, Peignes, fascines de saules, banquettes végétalisées) Recharge granulométrique, Reméandrage, Reconnexion du lit majeur, Reprise du cours naturel ... 	Rupt de Mad amont, la Madine, le Rupt, le Soiron	CR344 / CR345 / CR349 / CR350	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des habitats Augmentation de la capacité d'accueil et de production 	<ul style="list-style-type: none"> Diversification des écoulements Décolmatage Augmentation du nombre de supports d'habitats et de frai fonctionnels Autoépuration 	T3 - O3	MIA0203

		Création / Restauration et/ou entretien d'annexes hydrauliques: <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des niveaux d'eau • Restauration et/ou entretien de la connexion entre la frayère potentielle et le lit mineur • Restauration d'annexes hydrauliques • Entretien de la végétation et réouverture du milieu 	Rupt de Mad	CR345	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du potentiel de reproduction de l'espèce repère et des espèces associées 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution du colmatage • Diversification des écoulements et des habitats • Autoépuration 	T3 - O3	MIA0203
		Création d'un lit mineur d'étiage	Rupt de Mad à Euvezin	CR344	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des habitats • Augmentation de la capacité d'accueil et de production 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification des écoulements • Décolmatage • Augmentation du nombre de supports d'habitats et de frai fonctionnels • Autoépuration 	T3 - O3	MIA0203
		Réduire les zones de piétinement en lit mineur : <ul style="list-style-type: none"> • Aménager des abreuvoirs • Installer des clôtures 	Rupt de Mad d'Euvezin à Thiaucourt	CR344 / CR345	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des habitats • Augmentation de la capacité d'accueil et de production 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des berges • Diminution du colmatage • Amélioration des capacités épuratoires • Limitation des apports de MES et matières organiques 	T3 - O3 T3 - O4	MIA0202

	Restaurer la continuité écologique et sédimentaire	Restaurer de la continuité écologique : <ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur l'effacement, l'arasement d'ouvrage, • Aménagement d'ouvrages à l'aide de dispositifs de franchissement piscicole 	Rupt de Mad à Essey-et-Maizerais, Waville, Arnaville	CR344 / CR345	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la circulation des espèces vers les habitats favorables (zones de nourrissage ou de reproduction) • Reconquêtes des tronçons isolés • Montaison/dévalaison, brassage génétique 	<ul style="list-style-type: none"> • Décolmatage • Rétablissement de la continuité sédimentaire • Restauration d'une hydromorphologie adaptée • Réduction de l'effet retenue • Réactivation la dynamique du cours d'eau et du transport solide 	T3 - O3.2.2 T2 - O7.1	MIA0304
2	Limiter l'impact des plans d'eau	Réaliser des diagnostics sur certains plans d'eau afin d'évaluer plus précisément leurs impacts	Ruisseau de la Madine, ruisseau de l'étang de Pannes, ruisseau du Soiron	CR347 / CR350	Amélioration des connaissances sur des facteurs limitants		T3 - O1 T6 - O4	MIA0401 MIA0402
		Aménagements (dérivation, systèmes de vidange) ou suppression des plans d'eau en priorisant les plus problématiques			<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure circulation de la faune aquatique, • Amélioration des habitats, augmentation de la capacité d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> • Décolmatage • Amélioration de la qualité physique et chimique du milieu 	T3 - O4	
2	Limiter les problèmes liés à l'aspect quantitatif	Améliorer les connaissances relatives aux problèmes quantitatifs et adapter les prélèvements à la ressource disponible: <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte du débit minimum biologique • Suivi des assecs • Effectuer un contrôle régulier du rapport entre la demande et les volumes prélevés les captages AEP 	Tout le contexte	CR344 / CR345 / CR347 / CR348 / CR349 / CR350	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des connaissances sur des facteurs limitants 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des connaissances hydrologiques et de l'hydrologie 	T4 - O1	AGR 05 RES0202 RES 0701

3	Limiter l'impact des rejets d'origines domestique, industrielles et/ou urbaines	Réduction des pollutions ponctuelles domestiques: <ul style="list-style-type: none"> Raccordement progressif de toutes les zones urbaines vers des zones de traitement collectif 	Rupt de Mad, Le Rupt, le ruisseau de la Tuilerie, le ruisseau de Naugipont, la Madine, le Soiron, le ruisseau de Burneaux	CR344 / CR345 / CR347 / CR348 / CR349 / CR350	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la capacité d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la qualité chimique et physico-chimique des eaux Réduction du colmatage et du phénomène d'eutrophisation 	T2 - O1 T2 - O2 T2 - O3	ASS13 COL0201
		Aménagement de systèmes de traitement au niveau des sources de pollution les plus importantes : <ul style="list-style-type: none"> Rétablir la conformité des STEP non-conformes, Privilégier les rejets par infiltration dans le sol après traitement ou dans des zones tampons humides artificielles 			<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la capacité d'accueil et de production Réduction du risque de pathologie et de contamination des peuplements 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la qualité physico-chimique de l'eau Décolmatage 	T2 - O1 T2 - O2 T2 - O3 T2 - O5 T5A - O5	ASS13 COL0201
3	Limiter l'impact des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques et/ou EEE	Limiter le développement de ces espèces : <ul style="list-style-type: none"> Réguler ces espèces (espèce animale: piégeages) 	Amont du contexte	CR344	<ul style="list-style-type: none"> Préservation de la faune et la flore autochtone, diminution de la prédation 	<ul style="list-style-type: none"> Diversification des habitats, diminution de l'homogénéisation du milieu (ripisylve, substrat) 	T3 - O4.3	
		Sensibiliser le grand public: <ul style="list-style-type: none"> Réaliser des animations et/ou des supports de communication quant aux bonnes pratiques 			<ul style="list-style-type: none"> Protection indirecte des peuplements et des milieux 		T3 - O6	

Exemples de facteurs limitants ou de points à améliorer sur le contexte



Artificialisation



Plan d'eau

IX –Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion raisonnée

Bibliographie

- Agence de l'eau Rhin-Meuse. « Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhin-Meuse 2016-2022 », 2016.
- Parc Naturel Régional de Lorraine. Document d'Objectifs du site Natura 2000 FR4100161 « Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad », 2013.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Schéma départemental de vocation piscicole de Meurthe et Moselle », 1988-1989.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles de Meurthe et Moselle », 2001. P.20
- Parc Naturel Régional de Lorraine. « SAGE Rupt de Mad Esch Trey : Dossier préliminaire », 2011, 39 p.